



Communiqué de presse

L'attaque de trop Les éleveurs demandent le droit de se défendre contre le loup

Un mois, jour pour jour, après la dernière attaque de son troupeau, Julien Bonnet, éleveur Ovin à Lagarde d'Apt et président de la Fédération Départementale Ovine, a été une nouvelle fois victime d'une attaque ce samedi 15 septembre. Malgré que le troupeau de brebis était protégé et gardé derrière des clôtures électriques, en conformité avec les dispositifs prévus dans le plan loup, cela n'aura pas suffi pour empêcher cette attaque.

La perfidie du loup n'a pas de limite, prédateur intelligent et opportuniste, il a attendu que l'éleveur s'absente au moment du repas pour tuer à nouveau des brebis. Situation d'autant plus intolérable, qu'une deuxième attaque aurait eu lieu chez un éleveur voisin suite à la découverte d'une carcasse complètement dévorée ces derniers jours. Des prélèvements d'indices tels que des crottes ont été effectués par les agents assermentés sur les différents lieux d'attaques. Combien de temps faudra-t-il encore attendre avant d'obtenir les résultats d'analyses, permettant de confirmer la présence d'un ou plusieurs loups ?

Combien de brebis devront être ENCORE SACRIFIÉES au nom d'une application inadaptée et injustifiée de la convention de Berne et de la directive européenne habitat sur le territoire français ?

Faudra-t-il attendre la disparition des troupeaux, des élevages dans notre campagne, pour que l'Etat daigne réagir ?
Mais là, ce sera trop tard car le découragement aura gagné les éleveurs.

Aujourd'hui, nous, éleveurs vauclusiens, ne luttons pas à armes égales avec le loup et son arsenal juridique. Notre droit à défendre les animaux de nos troupeaux doit être un droit inaliénable même face au loup.

Les éleveurs, victimes d'attaques de loups, ainsi que ceux qui se trouvent dans les zones d'attaques, doivent obtenir immédiatement les autorisations de tirs de défense pour pouvoir protéger leurs bêtes

Au nom de la biodiversité, les éleveurs ne sont pas contre les loups. Mais nous sommes, avant tout, pour la protection de nos animaux, pour le maintien de nos élevages dans nos zones de montagnes et de collines, sources aussi de biodiversité remarquable.

**Julien BONNET, Président de la FDO,
André BERNARD, Président de la FDSEA,
Christophe CHARRANSOL Président des Jeunes Agriculteurs,**

Contact presse : Julien Bonnet 06 73 87 72 47 / 04 90 74 22 26